Institut Pacifique

8 septembre 2025

Bonjour, Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que l'Institut Pacifique, un organisme à but non lucratif voué à prévenir la violence et à développer des habiletés sociales, vous annonce le retour du programme *Temps Libre*, dans les cours d'école suivantes :

École	**Jours**	**Heures**	**Éducateur (trice)**
Jules-Verne	Mardi et vendredi	15h45 à 17h45	Karl Mercier
La Fraternité	Mardi, mercredi et vendredi	15h10 à 17h10	Pauline Bouchon
Sainte-Colette	Mercredi et jeudi	15h10 à 17h10	Marilou Poudrier
Saint-Rémi	Lundi et jeudi	15h10 à 17h10	Jennifer Hua/Melissa Habtiche
Le Carignan	Mardi, jeudi et vendredi	15h00 à 17h00	Melissa Habtiche
Jean-Nicolet	Mardi, mercredi et jeudi	15h00 à 17h00	Wilby Descartes
Saint-Vincent-Marie	Lundi, mardi et vendredi	15h00 à 17h00	Wassim Nacer et Pauline Bouchon

Les activités débuteront dans la semaine du 15 septembre 2025 et prendront fin dans la semaine du 8décembre 2025. Le but de ces activités est d'offrir aux **enfants de 5 à 12 ans** la présence d'un adulte qui les aide à s'auto-organiser dans leurs temps libres et qui leur permet de s'amuser en toute sécurité.

Si vous désirez que votre enfant participe au programme *Temps Libre*, nous vous demandons de :

- Lire le guide d'informations aux parents avec cette feuille ;
- Compléter la lettre d'autorisation ci-bas ;
- Lire avec votre enfant les règlements du *Temps Libre*.

Rappel:

- Le programme *Temps Libre* ne fait pas partie du service de garde de l'école ;
- Votre enfant est **libre de venir et de partir quand il le désire** lors d'une période de *Temps Libre* ;
- Les périodes de *Temps Libre* peuvent parfois se terminer avant l'heure prévue ou être annulées à la dernière minute à cause du mauvais temps (pluie, froid intense, etc.) ou de l'absence de l'éducateur (trice) et ce, **sans préavis ;**
- **Il est donc de votre responsabilité que votre enfant soit en mesure de rentrer à la maison SEUL en tout temps**.

Si vous avez des questions concernant le programme *Temps Libre*, veuillez contacter Marion au 514-598-1522 poste 237.

Merci de votre collaboration !

Marion Vidal Baillet
Coordonnatrice – Service aux enfants de la communauté
Institut Pacifique
2901, boulevard Gouin est, Montréal, H7B 1Y3
www.institutpacifique.com

Institut Pacifique

Règles de vie

de l'Institut Pacifique

Respect

Je me respecte, je respecte les autres et je respecte l'environnement.

Respect de moi

Je m'habille adéquatement en fonction de la température.

Respect de l'environnement

- À mon arrivée, j'enlève mes bottes ou essuie mes souliers.
- Je range mes effets personnels aux endroits indiqués.
- Je partage le matériel.
- Je marche lorsque je suis à l'intérieur.
- J'utilise adéquatement le matériel.
- J'aide au rangement du matériel lorsque je quitte ou termine une activité.
- Je joue avec des règles claires.

Respect des autres

- J'adopte une attitude pacifique.
- Je règle mes conflits de façon pacifique.
- Je parle respectueusement.
- Je respecte la différence.
- Je prends le temps d'écouter l'autre.
- Je dénonce les comportements d'intimidation et de violence.

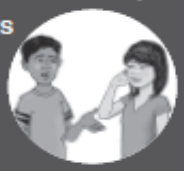

Autonomie et responsabilisation : J'explore, j'essaie et j'agis.

- Je suis capable d'être autonome lorsque l'adulte est loin de moi.
- Je suis capable d'aller chercher de l'aide lorsque j'en ai besoin.

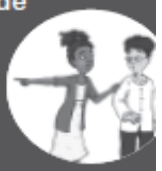

- Je participe aux jeux proposés ou je peux en proposer et les organiser.
- J'avertis l'éducateur de mon arrivée et de mon départ.
- Je suis responsable de mes gestes et de mes paroles.
- J'assume mes choix.
- Je termine ce que je commence.
- Je répare ce que je brise.

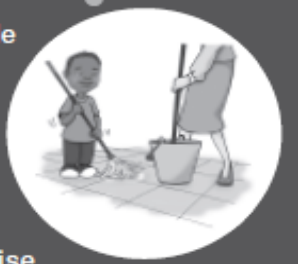

Institut Pacifique

Temps Libre

LETTRE D'AUTORISATION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Temps Libre de l'école : _____

(À retourner obligatoirement à l'éducateur (trice) *Temps Libre* par l'intermédiaire de votre enfant lors de sa première présence en *Temps Libre*)

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom _____ Prénom _____

Adresse complète _____

Téléphone (Maison) _____ Téléphone d'urgence _____Lien _____

Date de naissance ____/____/____ École fréquentée _____ Niveau _____
A / M / J

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS

Nom de la mère_____

Nom du père _____Pays de naissance père _____

Garde légale : ___ Père ___ Mère ___Autre (précisez) _____Courriel des parents :_____

Par la présente, j'autorise mon enfant à fréquenter les activités du programme *Temps Libre*. Je comprends que mon enfant pourra participer aux activités de façon volontaire et qu'il pourra quitter seul lors des périodes de *Temps Libre* et ce, lorsqu'il le voudra. Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et j'accepte que l'Institut Pacifique utilise des photos ou films de mon enfant pris lors des activités à des fins strictement publicitaires et pédagogiques. De plus, j'autorise l'Institut Pacifique à donner à mon enfant les premiers soins en cas de blessures et à prendre les dispositions nécessaires recommandées par un médecin en cas d'urgence. J'accepte que mon enfant bénéficie d'un soutien particulier dont l'objectif est de le soutenir dans le développement de ses habiletés sociales. Je consens à ce que mon enfant remplisse un questionnaire de satisfaction du programme pendant l'année scolaire 2025-2026.

Je signe cette autorisation en ma qualité de : ___père ___ mère ___tuteur

SIGNATURE DU PARENT RESPONSABLE _____DATE _____

L'Institut Pacifique respecte votre droit à la protection des renseignements personnels, conformément aux lois du Québec et du Canada sur la protection de la vie privée.

L'Institut Pacifique peut être appelé à recueillir des renseignements personnels à votre sujet, par exemple lors de l'inscription de votre(vos) enfant(s). Ces renseignements personnels sont utilisés exclusivement par notre organisme pour communiquer avec vous, vous fournir les services ou les renseignements que vous avez demandés, vous informer au sujet d'événements spéciaux ou vous transmettre des informations susceptibles de vous intéresser. L'Institut Pacifique ne se servira des renseignements personnels qu'à ces fins, à moins d'avoir obtenu votre consentement.

Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment. Nous vous informerons des conséquences possibles de ce retrait, telles que l'impossibilité de fournir certains services ou de vous tenir informer. Votre décision sera enregistrée dans un registre de retraits.